

Ligue des Droits de l'Homme Action Luxembourg Ouvert et Solidaire

Résolution à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du 25 septembre 2018

La Ligue des Droits de l'Homme (ALOS-LDH a.s.b.l.), réunie en Assemblée générale le 25 septembre 2018, tient à faire part de quelques recommandations aux femmes et aux hommes qui à l'issue des élections législatives du 14 octobre 2018 seront amenés à conduire les affaires du pays.

1) **Recommandations concernant la réalisation et la protection des droits fondamentaux :**

- a. La Ligue s'inquiète du fait qu'il reste possible d'enfermer des **mineurs dans un centre pénitentiaire pour adultes** au Luxembourg. Alors que le Luxembourg dispose enfin de structures adaptées pour accueillir tous les mineurs entrant en conflit avec la loi (UNISEC), la Ligue demande que la loi interdise enfin cette pratique d'enfermement de mineurs dans des prisons pour adultes, pratique contraire à la règle 11.1 des *Règles pénitentiaires européennes*. Il n'est pas davantage acceptable que des mineurs soient enfermés au Centre de rétention.
- b. La Ligue demande que la *Loi du 28 juillet 2018 relative au revenu d'inclusion sociale (REVIS)* soit complétée afin de permettre aux **jeunes** de 18 à 25 ans de bénéficier du revenu d'inclusion sociale dans certaines conditions.
- c. La Ligue souhaite que lors de la nouvelle législature, la réforme de la législation sur la **protection de la jeunesse** et de la législation relative à **l'aide à l'enfance et à la famille** soient entamées de manière prioritaire. En particulier, elle demande qu'en cas de mesure prise dans le domaine de l'exercice de l'autorité parentale, les parents soient impliqués davantage dans cet exercice. La Ligue demande par ailleurs une réforme conséquente de l'Office National de l'Enfance (ONE).
- d. La Ligue souhaite que la législation sur la tutelle soit réformée de fond en comble. En particulier, il faudra revoir les dispositions concernant le droit de regard de la personne mise sous tutelle.
- e. La Ligue des Droits de l'Homme demande une relecture du projet de nouvelle **constitution** à l'aune des Droits de l'Homme. Elle juge en particulier inacceptable qu'à l'article 16 (1) figure la disposition que « les Luxembourgeois sont égaux devant la loi », alors qu'il faudrait y lire que « tous les êtres humains sont égaux devant la loi ».

2) Recommandations en vue d'améliorer la démocratie :

- a. La Ligue des Droits de l'Homme estime que **sans une participation effective de la société civile au débat politique, il n'y a pas de véritable démocratie**. Elle espère que le prochain gouvernement et le nouveau parlement seront davantage à l'écoute des propositions structurées de ce « troisième secteur » de la société et qu'ils choisiront de recourir à ses compétences.
- b. La Ligue des Droits de l'Homme constate par ailleurs que les nouvelles dispositions législatives sur la nationalité ne pallieront jamais le **déficit démocratique** qui caractérise la société luxembourgeoise, composée bientôt de cinquante pour cent de non-Luxembourgeois. La Ligue souhaite vivement une réforme en profondeur du **Conseil National pour Etrangers (CNE)** qui ne deviendra un instrument efficace de représentation que le jour où l'élection des membres étrangers de cet organisme se fera au suffrage universel des résidents non-luxembourgeois.
- c. La Ligue souhaite par ailleurs que l'éducation aux Droits de l'Homme soit généralisée dans les établissements d'enseignement du Luxembourg.

3) Et sans attendre le résultat des élections :

Face à la crise humanitaire en Méditerranée, la Ligue demande au gouvernement actuel **d'accorder tout de suite le pavillon luxembourgeois au navire Aquarius** de l'association SOS Méditerranée, dernier bateau croisant entre l'Afrique et l'Europe pour sauver des migrants en mer, aujourd'hui privé de pavillon. En acceptant de se substituer ainsi au Panama dans un autre domaine que la finance, le Luxembourg prouverait au monde entier que sa future candidature au Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies mérite considération et que nous avons les moyens de défendre les valeurs de l'Union européenne contre ceux qui les sapent.

Luxembourg, le 25 septembre 2018

L'Assemblée générale de la Ligue des Droits de l'Homme

ACTION LUXEMBOURG OUVERT ET SOLIDAIRE – LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

a.s.b.l.

12, rue Auguste-Laval, L-1922 Luxembourg ldh@ldh.lu www.ldh.lu

Tél. (+352) 621 324 546 (secrétariat)